

Les profs portent plainte pour disparition d'élèves

Vite-dit

Tout est dans le symbole ! Ce mercredi à 14 h 30, les enseignants des collèges et lycées des Yvelines sont rassemblés en délégation au commissariat du Chesnay, à deux pas de l'inspection académique. Leur action pour le moins originale ne passera pas inaperçue : ils portent plainte à la police pour la disparition de 1 681 élèves et 245 postes dans le second degré. La plainte portera également sur la suppression de 112 postes dont 83 de Rased dans le premier degré.

Organisée par le SNES et la FSU, cette opération médiatique entend dénoncer une baisse spectaculaire déguisée des moyens et une dégradation prévisible des conditions de travail et d'accueil des élèves dans les classes à la rentrée prochaine.

En effet, selon les syndicats, il manque 1 681 élèves entre les prévisions d'effectifs du rectorat et celles de l'inspection académique. « Un tour de passe-passe, d'autant

LE PROCES VERBAL REVENU DE L'ENSEIGNEMENT DES YVELINES 91 000 Commissariat central de Versailles		COMPTE RENDU SYMBOLIQUE D'INFRACTION			
VICTIME Elèves, parents et personnels de l'Éducation Nationale		PREJUDICE Disparition 1 681 élèves entre le Rectorat (Versailles) et l'Inspection Académique (Le Chesnay) Dégrés : 359 postes retirés des Ecoles, Collèges et Lycées des Yvelines pour la rentrée 2009 Pénurie de professeurs		INFRACTION VOL SANS INFRACTION	
PV Affilié comité X Filiation comité REACT Scolarité : NON Transmis à : M. le Procureur de la République de Versailles		PROCES VERBAL SYMBOLIQUE L'un des mille neuf Le 11 février à quatorze heures trente entrées --- Vu les articles 75 et suivants de la procédure pénale --- --- constatant que le présent est la personne sus énoncée qui nous a déclaré --- --- Nous nous présentons devant vous, accompagnés par les représentants syndicaux de la FSU Yvelines, afin de --- --- déposer plainte contre autorité inconnue pour le vol de 22 --- --- janvier 2009 de 1 681 élèves entre le Rectorat de Versailles --- --- et l'Inspection Académique des Yvelines. --- Les dégrés occasionnés dans les collèges et lycées a été de --- 4 99 suppressions de postes auxquels il faut ajouter des --- suppressions supplémentaires à hauteur de 144 postes --- liés à une coupe réserve de moyens d'environ 2600 --- heures, soit un total de 245 postes --- --- Dans le premier degré, les dégrés sont estimés à 29 postes --- --- et 83 postes de RASED pour 19 élèves de moins. --- --- Nous déposons plainte contre inconnu pour les faits ci-dessus --- --- et --- --- Nous ne voyons rien de plus à ajouter. --- --- Lecture faite, nous persistons et signons la plainte à 14h45. ---			

Tout est reproduit avec un vrai procès verbal écrit par un parent symbolique, par contre les 1 681 disparitions d'élèves dans le second degré de l'inspection académique des Yvelines ont une base réelle.

■ La FSU a réalisé un fac-similé de progrès verbal.

plus surprenant que les prévisions sont faites à partir de données concrètes et précises que chaque chef d'établissement fournit à l'administra-

tion », souligne Pierre Marsaleix, le secrétaire départemental de la FSU.

1 743 heures (l'équivalent de 99 emplois) seront retirées

des collèges et des lycées à la rentrée. « Il faut ajouter à cette baisse des moyens un volume extraordinairement élevé d'heures mises en réserve : 2 571 heures, l'équivalent de 146 emplois », précise le syndicat.

Les enseignants considèrent que « cette sous-estimation délibérée permet surtout d'afficher un taux d'encadrement constant (nombre d'heures par élève) alors que les retrais de moyens vont bien au-delà d'une relative baisse des effectifs, contrairement aux engagements ministériels ».

Ils dénoncent aussi « une opacité des critères de répartition des dotations horaires globales des établissements (DHG), des droits des personnels bafoués et une volonté d'effacer toute référence au classement en ZEP ».

Après leur passage au commissariat, les délégations doivent être reçues par l'inspecteur d'académie.

F. C.

Recrudescence de rougeole à Yvelines

Depuis la rentrée, un foyer rougeole a été détecté dans les Yvelines. Les cas isolés ont aussi été signalés. Ce foyer concerne surtout des enfants non vaccinés. Ce foyer survient dans un contexte de recrudescence de cas de rougeole contagieuse susceptible de se transmettre notamment chez les personnes non vaccinées qu'elle survient à l'âge de 10 ans principalement par voie aérienne. La vaccination commence la veille de l'éruption et s'étend jusqu'à 10 jours après l'irruption. La seule protection est la prise en charge de 10 jours de repos.

Débattez du lycée de Versailles

C'est nouveau : à la demande des parents, des enseignants, des acteurs économiques, des élus locaux, l'Académie de Versailles a lancé un débat sur Internet pour permettre à tous de s'exprimer. L'adresse www.lycee-versailles.fr est ouverte à tous. Un thème de débat a été proposé tous les quinze jours.

Des conférences-débats ont été organisées dans les établissements scolaires de la région. Les débats ont été transmis en temps réel sur le site de l'Académie et sur la web TV du site de l'Académie. Une conférence intitulée « Pour un lycée de demain » aura lieu le 11 février de 14h à 17h au lycée des Hauts-de-Seine. Un « chat » avec le recteur de la région aura lieu pendant le mois d'avril.

caréco Groupe
 - LIP ALITO

U
 Du mardi 10 au samedi 11